

Termes de références

« Recrutement d'un cabinet pour le développement d'un outil de collecte et d'analyse des données des centres pour migrants »

I. Contexte

En 2014, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a lancé l'initiative pour un recrutement équitable, qui vise à prévenir la traite des êtres humains, à protéger les droits des travailleurs (y compris les travailleurs migrants) contre les pratiques abusives et frauduleuses lors du processus de recrutement et de placement.

La mise en place de processus de recrutement équitable a contribué à l'amélioration de la protection des travailleurs migrants, notamment contre le travail forcé, et la traite des personnes, ainsi qu'à la réduction des inégalités et des pratiques discriminatoires fondées sur des motifs multiples ; au bon fonctionnement des marchés du travail ; à une meilleure adéquation emplois-compétences ; à une concurrence plus saine entre les entreprises ; et à l'amélioration de la situation des travailleurs migrants.

Dans la même année, la Tunisie a signé un accord de partenariat pour la mobilité avec l'UE et un certain nombre d'États membres de l'UE (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni et Suède). Entre autres objectifs, ce partenariat vise à améliorer les informations accessibles aux citoyens tunisiens qualifiés sur les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation offertes dans l'UE, et aussi de faciliter la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et universitaires. Par ailleurs, il vise une meilleure intégration des ressortissants tunisiens en situation régulière dans l'UE et des migrants en situation régulière en Tunisie, et la mobilisation des communautés tunisiennes à l'étranger en faveur du développement de la Tunisie.

C'est dans ce cadre que l'OIT à travers le projet FAIR I, II et III a soutenu l'Union Générale Tunisienne du Travail dans l'ouverture des premiers « Centres pour

migrants » au sein des bureaux de Tunis et Sousse en 2018, Sfax et Médenine en 2019, Jendouba et Nabeul en 2021 concrétisant ainsi leur engagement pour la protection des droits des travailleurs migrants en Tunisie. Ces centres ont pour vocation d'offrir un service complet et coordonné, offrent aux travailleurs immigrés, aux tunisiens résidents à l'étranger, aux Tunisiens candidats pour un placement à l'international et aux tunisiens de retour, quel que soit leur statut, l'accès à des informations fiables (législation régissant les relations employeurs/employés, information sur les services de base, etc.), à des formations spécifiques telles que les mécanismes de la détection de cas et de l'assistance aux victimes de travail forcé, l'orientation, l'éducation financière, mécanismes de protection en cas d'abus etc. Et à des services concrets (conciliation en cas de conflits de travail).

A cet effet, l'UGTT a augmenté le nombre des centres pour migrants de 6 à 12 (6 appuyés par l'OIT, 2 par l'association italienne Nexus¹ et 4 par l'association espagnole home - ACP²) et a mis en place un réseau de syndicalistes-points focaux régionaux (actuellement au nombre de 24).

Tout au long de l'année 2020 le projet FAIR a appuyé l'UGTT dans son plan d'assistance aux travailleurs migrants pour faire face à la pandémie de la COVID 19 et ce à travers :

- La distribution de 10000 kits de sécurité (Gels, masques, gants...)
- L'élaboration des vidéos de bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité au travail dans les 4 secteurs les plus occupés par les travailleurs migrants à savoir (La construction, l'agriculture et pêche, le travail domestique et hôtellerie).
- L'élaboration d'une étude de mesure d'impact du coronavirus sur les travailleurs migrants subsahariens en Tunisie (607 Migrants)³.

Tout ce long processus de rapprochement entre l'UGTT et les travailleurs migrants a été couronné en décembre 2020 par la syndicalisation des travailleurs migrants⁴.

Suite à la demande de l'UGTT, le projet FAIR II a appuyé les partenaires de département migration et des tunisiens à l'étranger en mai 2021 de faire une

¹ [NEXUS-IBA | Global media and broadcasting services](#)

² [home - ACP](#)

³ [Enquête rapide sur l'impact de la COVID 19 sur les travailleurs migrants en Tunisie | International Labour Organization](#)

⁴

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewi7-a_wi-XxAhXGCuwKHa2-BM8QFjAAegQIBBAD&url=https%3A%2F%2Fwww.ilo.org%2Fafrika%2Fcountries-covered%2Ftunisia%2FWCMS_764258%2Flang--fr%2Findex.htm&usg=AOvVaw1jivyI7HzN02IQLAmSTEnd

évaluation interne de la mission des points focaux, de cerner les besoins et les défis spécifiques, dans une perspective d'apporter un soutien plus adapté au dispositif d'assistance syndicale (réseau des points focaux) et d'optimiser la prise en charge des travailleurs migrants par l'acteur syndical. Cette évaluation a recommandé le renforcement du dispositif des points focaux à plusieurs niveaux dont notamment le développement d'un plan de formation destinés aux responsables syndicaux au niveau national et régional sur le rôle et les responsabilités du syndicat en matière d'insertion économique des travailleurs migrants et de protection de leurs droits, et le développement des pays de destination et d'origine. Cette recommandation a été mise en œuvre entre août et novembre 2021 par le projet AMEM⁵. L'évaluation interne a également recommandé le développement des principes directeurs de l'UGTT en matière de protection des droits des travailleurs migrants, qui est appuyé par le projet FAIR III.

Ce document a été validé par les secrétaires régionaux, les fédérations et les syndicats de bases.

La collecte d'informations et de données par les points focaux régionaux susmentionnés génère une quantité considérable de données. Cependant, la diversité de ces données collectées, la multitude des profils des bénéficiaires, ainsi que des types d'appui et des services accordés, ne permettent pas, à ce jour, une analyse et une synthèse optimale de ces données faute d'une collecte systématique et d'une interface de saisie facile à utiliser permettant de consolider la base de données de manière instantanée.

De plus, cela limite également la présentation et l'utilisation efficaces des données collectées, que ce soit pour assurer un suivi des cas, tel que les victimes de travail forcé, ou pour élaborer des stratégies de sensibilisation et d'organisation des travailleurs

II. Objectifs de la mission

C'est dans l'optique de faciliter l'exercice des centres pour migrants et la mission, que l'OIT à travers le projet FAIR III appuyé par le département technique FUNDAMENTALS et le projet THAMM Plus requièrent les services d'une entreprise de développement digital d'une base de donnée ou un outil

⁵ [AMEM - Appui à la migration équitable pour le Maghreb : Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie | International Labour Organization](#)

numérique équivalent **conformément au cahier des spécifications-technico-fonctionnelles (en annexe).**

L'objectif principal de la mission est de permettre aux points focaux régionaux pour les travailleurs migrants de l'UGTT de disposer d'une interface interne efficace permettant à ces agents de saisir, modifier et consulter les données recueillis et mieux adapter les services offerts aux travailleurs migrants selon le besoin et réduire le risque de la vulnérabilité, de la discrimination et permettre une justice sociale pour tous.

Ainsi, il s'agit également de pouvoir importer/exporter des données, de générer des statistiques internes et des orientations relatives.

III. Méthodologie

L'entreprise sélectionnée travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du département de la migration et des tunisiens à l'étranger ainsi qu'avec le service informatique de l'UGTT. Une approche consultative pourrait être recommandée avec l'équipe KPMG qui gère le dossier de la digitalisation des services de l'UGTT.

IV. Responsabilités et tâches

- Analyser les besoins de l'UGTT en matière de collecte et traitement des données et les exigences fonctionnelles de l'interface/des interfaces de saisie.
- Concevoir des interfaces utilisateur et de saisie attrayantes et conviviales.
- Développer/configurer les interfaces et les fonctionnalités nécessaires pour la saisie, la modification et la consultation des données relatives aux bénéficiaires soutenus dans le cadre des missions des points focaux régionaux pour les travailleurs migrants de l'UGTT.
- Assurer la sécurité des données en mettant en place des mécanismes d'authentification, de sécurisation et d'autorisation en conformité avec les législations en vigueur en Tunisie en ce qui concerne la protection des données personnelles.
- Intégrer les interfaces de saisie avec une base de données centrale hébergée sur un serveur placé sous la responsabilité de l'UGTT, la

configuration de cet environnement d'hébergement et sa mise en ligne pour y accéder seront également les tâches du prestataire.

- Tester rigoureusement les interfaces de saisie pour garantir leur bon fonctionnement et leur fiabilité.

V. Livrables et résultats attendus

- Comptes-rendus des différentes réunions organisées dans le cadre de cette activité, le cas échéant.
- L'outil développé/configuré comprenant ses interfaces de saisie fonctionnelle et sécurisée.
- Manuel d'utilisation pour les utilisateurs finaux.
- Rapport de suivi et comptes-rendus de formation /des formations sur l'outil selon le besoin exprimé par l'équipe des points focaux.

L'ensemble des livrables prévus dans le cadre de cette mission sont la propriété unique et exclusive de l'UGTT.

L'UGTT en tant que bénéficiaire final de cette prestation sera le propriétaire des livrables susmentionnés de manière définitive.

VI. Durée de la mission et paiement

La durée de la mission est de trois mois, son démarrage prévu sera le 07Avril 2025.

Le paiement se fera en deux tranches à la validation des livrables par l'UGTT :

- 50% à la validation des livrables des comptes-rendus des différentes réunions organisées dans le cadre de cette activité et le déploiement de l'outil développé/configuré comprenant ses interfaces de saisie fonctionnelle et sécurisée.
- 50% à la livraison des livrables du manuel d'utilisation pour les utilisateurs finaux, le rapport du suivi et les comptes-rendus de formation /des formations selon le besoin exprimé par l'équipe des points focaux.

VII. Compétences requises

Le prestataire devra proposer un collaborateur/ des collaborateur ayant les compétences suivantes :

- Diplôme universitaire en technologies de l'information, analyse quantitative, statistique ou tout autre diplôme pertinent.
- Minimum de 5 ans d'expérience pertinente dans le développement/configuration d'interfaces utilisateur (UI/UX) similaires.
- Expérience avec organisation syndicale, ONG, ou organisation internationale, ou d'autre type d'institution à but sociale désirée
- Grandes qualités d'organisation : méthode, planification, coordination, information.
- Qualités de rigueur : précision intellectuelle, respect des usages administratifs et des délais.
- Qualités de communication : Communication interculturelle et qualités pédagogiques.

VIII. Dossiers de candidatures :

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature avec les éléments suivants :

1. Une offre technique comprenant :

- Un/les curriculum(s) vitae détaillé(s) mettant en évidence l'expérience pertinente de son/leurs collaborateurs dans le domaine requis.
- Une note méthodologique comportant les différentes étapes de la mission et les délais prévus pour chacune d'entre elles.

2. Une offre financière.

IX. Envoi des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être envoyés **au plus tard le** par courrier électronique, avec la référence “ **développement/configuration d'un outil pour la collecte et l'analyse des données** ” dans l'objet de l'e-mail, à l'adresse suivante : bentamarouet@ilo.org